



C'est fou comme de nos jours tout le monde a la tendance, sinon la manie, d'interpréter, selon un penchant avoué ou non, des déclarations aussi explicites que transparentes. Heureusement que l'on a inventé la vidéo numérique.

Il ne s'agit pas de paresse de ma part mais je vous laisse le soin de faire traduire cette vidéo et, ensuite, de parcourir les médias. Malgaches surtout. Toutefois, voici les grandes lignes qu'il faut dégager -et non interpréter- de ce point de presse qui s'est déroulé le 26 janvier 2010, au palais d'Etat d'Ambohitsorohitra.

[VIDEO A PROPOS DU NOUVEAU PROCESSUS ELECTORAL ANNONCE PAR LE PRESIDENT RAJOELINA](#) [VIDEO 2 EXPLIQUANT LES CANDIDATS DE PLATEFORMES ET LA DEMARCHE DE DEMISSION DES PERSONNALITES DE LA FONCTION PUBLIQUE CANDIDATES DECLAREES QUI SE PRESENTENT AUX FUTURES ELECTIONS](#)

A propos du report prévisible de la date des élections législatives, l'ensemble des composantes de la société civile a proposé l'organisation des élections entre le 15 avril et le 15 novembre. Une période qui se situe en dehors de la saison pluvieuse. En tout cas, la date exacte de ces élections législatives sera connue à l'issue d'une rencontre prochaine dirigée par la Médiature de la République.



" 19 membres neutres pour la CENI "

Grande première à Madagascar, depuis le temps qu'on en parlait mais sans aucune suite, l'utilisation du fameux bulletin numérique qui sera doublement numéroté (numéro du bureau de vote et celui du votant). Terminé aussi le vote par voie d'ordonnance. Pour ce qui est de la CENI ou Commission électorale nationale indépendante, elle sera composée de personnalités neutres, c'est-à-dire ne faisant pas partie d'un parti politique. Déjà, parmi les 19 membres figure d'un enseignant de droit désigné par ses pairs des six universités, un membre de l'ordre des journalistes et un autre de l'ordre des avocats, un administrateur civil, des membres issus de la société civile et des organisations œuvrant dans le domaine de l'éducation citoyenne. Il est prévu, néanmoins, que les partis de l'opposition auront droit de désigner 3 des 19 membres de ce futur CENI.



La Une de l'Express de Madagascar du 5 avril 2007

Autre approche encore plus inédite : l'obligation de déposer sa démission à tout candidat déclaré exerçant dans la fonction publique, y compris tous les membres du gouvernement. Et surtout la non utilisation des matériels de l'état (parc automobile, infrastructures...). Concernant cette question de candidature, justement, le Président Andry Rajoelina roule pour des candidats issus de plate-forme. Il a compris et tiré les leçons du passé. C'est-à-dire qu'un seul parti au pouvoir, aussi puissant puisse-t-il être, ne mènera jamais le pays vers un développement participatif réel. Avec son esprit d'anticipation poussé, Andry Rajoelina lance les bases de la notion d'alliés et de gauche, centre et droite. Par ailleurs, contrairement à ce qu'a réinstauré Zafy Albert -qui avait eu maille avec son premier Premier ministre, feu Me Francisque Ravony- et poursuivi par Ravalomanana (c'était le président qui nommait le PM), ce sera à la majorité de la future assemblée constituante de désigner le Premier ministre de la Transition. Et Andry Rajoelina avec Camille Vital ? Nous sommes dans une situation de transition, c'est-à-dire provisoire par définition et qui ne durera donc pas le temps d'un mandat présidentiel. Voilà donc ce qu'il faut retenir de cette rencontre avec les journalistes nationaux mais aussi internationaux. En tout cas, un taux élevé de participation, par rapport à la dernière consultation populaire de 2007, fera taire ceux qui persistent à parler d'accords de Maputo et de décision « unilatérale ». Rappelons-nous, en effet que, pour le référendum pour « l'amendement » de la constitution (4 avril 2007), le taux de participation était de 43,5%.

Lire l'article que j'avais d'ailleurs écrit à ce sujet en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.madagate.com/analyse/516-referendum-du-4-avril-2007--abstention-record-previsible.html>

Enfin, autre point tout à fait réaliste et réalisable : les résultats, pour Antananarivo, seront connus 10 heures après le vote de la journée.

Jeannot RAMAMBAZAFY